

# Association du Lac de L'Orignal

## Procès-verbal du Conseil d'administration

Le 17 mai 2020, 16 h, domicile Bernard Valois

### 1. Mot du Président

En raison de la COVID-19, notre rencontre s'est tenue à distance chez Bernard Valois à l'extérieur. Tous les membres du CA étaient présents.

### 2. Adoption de l'ordre du jour

Rémi Leroux propose l'adoption de l'ordre du jour, secondé par Bernard Valois.

### 3. Adoption du procès-verbal du 7 septembre 2019

Bernard Valois a proposé l'adoption du procès-verbal, secondé par Rémi Leroux.

### 4. Suivi budgétaire de début d'année 2020

Gilles Bertrand a fait le rapport financier. Le solde du compte est 6 260,59 \$ à ce jour. Une carte de membre a été vendue à Nicole L'Écuyer en septembre 2019 (25,00 \$) et sera déposé dans le compte sous peu. L'accès au compte, par internet, sera donné au nouveau trésorier, Rémi Leroux.

### 5. Ventes des cartes de membres

Rémi Leroux propose de mettre la vente de cartes de membres en suspens pour 2020 à cause de la COVID-19 vu la distanciation sociale. Cette proposition a été secondée par Bernard Valois.

Il a été convenu qu'un COMMUNIQUÉ aux membres serait distribué, porte à porte, par les personnes responsables de la vente de cartes. Les cartes de membres 2019 seront valides pour 2020; les nouveaux résidents pourront acheter une carte de membre au coût de 15,00 \$ pour la saison 2020.

La Secrétaire publiera le COMMUNIQUÉ sur le site Facebook, L'Écho du lac de l'Orignal, et l'enverra par courriel aux membres.

### 6. État du trappage des castors

Le Président continuera la surveillance et le trappage des castors. Il semblerait que le castor, rapporté par Luc Guindon et Lyne Prévost, est maintenant rendu chez Denis Rivard au bout du lac sur le chemin Lépine. Gilles Bertrand fera le suivi avec le trappeur pour le capturer.

### 7. État des candidatures pour les deux postes vacants de directeurs

Le Président propose la candidature de Guy Carrière pour le poste de directeur. Denis Bénac seconde la proposition du nouveau directeur.

P.S. Translation of specific items produced by the Association can be provided on request to members in good standing.

Le Président enverra une lettre à Guy Carrière pour confirmer sa nomination.

## **8. Alternance des élections du Conseil d'administration**

Ce point a été retiré de l'ordre du jour par le Président puisque les Règlements généraux (juin 2017) adressent déjà l'alternance des élections des postes de président, vice-président, trésorier et secrétaire du Conseil d'administration.

## **9. Nomination d'un responsable pour les tests de qualité de l'eau**

Le vice-président, Bernard Valois, a accepté de faire les tests de qualité de l'eau pour la saison estivale 2020. Pour l'instant, l'usine de traitement des eaux de Gatineau n'offre pas son service habituel d'analyse à cause du COVID-19.

## **10. Décision sur les tests de transparence**

Le Président a accepté de continuer à prendre les tests de transparence avec le disque de Secchi. En raison de la pandémie de COVID-19, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, suspend les activités d'échantillonnage jusqu'à nouvel ordre.

Un nouveau disque devra être acheté au coût de 60,00 \$ puisque ce dernier s'est détaché de sa corde et a coulé au fond du lac. L'achat a été proposé par Rémi Leroux, secondé par Bernard Valois.



## **11. AIRBNB - un autre chalet inscrit autour du lac**

Le directeur, Denis Bénac, a rapporté qu'un autre chalet est inscrit avec AIRBNB pour la location de leur chalet avec la permission d'apporter leur bateau de plaisance au lac.

En ce qui a trait aux locations AIRBNB, voici la référence de la Municipalité : "En lien avec la location d'hébergement ou d'unité locative, l'exploitant (propriétaire) doit détenir un permis d'affaire de la municipalité. De plus l'exploitant doit également être membre de la corporation de l'industrie touristique du Québec." *Roxanne Blanchard, inspectrice en bâtiments et environnement.*

Le Conseil d'administration surveille de près la circulation des nouvelles embarcations sur le lac. Le code d'éthique sur la sécurité nautique sera envoyé à nouveau par courriel à tous les membres de l'Association et un message sera publié sur *L'Écho du lac de l'Orignal* (Facebook).

## **12. Revue des activités pour 2020**

Il a été convenu que les activités estivales seront reportées jusqu'à nouvel ordre.

**13. État de la station de lavage de bateaux à la Municipalité**

Le Président fera le suivi avec la Municipalité sur l'aménagement d'une station de lavage d'embarcations nautiques et remorques.

Il a été proposé que des pancartes soient demandées à la Municipalité pour être installées aux descentes de bateaux autour du lac pour informer les utilisateurs que leur équipement peut être lavé à cette station. Une demande à la Municipalité sera faite par le Président sous peu.

**14. Communication reçue du COBALI – Nommer représentant de l'Association**

Le Président communiquera avec Guy Carrière pour lui demander s'il veut représenter l'Association auprès du COBALI.

**15. Varia :**

Aucun point

**16. Prochaine rencontre du CA**

La prochaine rencontre aura lieu le samedi 27 juin 2020 chez Denis Bénac.

La réunion s'est terminée à 17 h 30.

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION LE 27 JUIN 2020